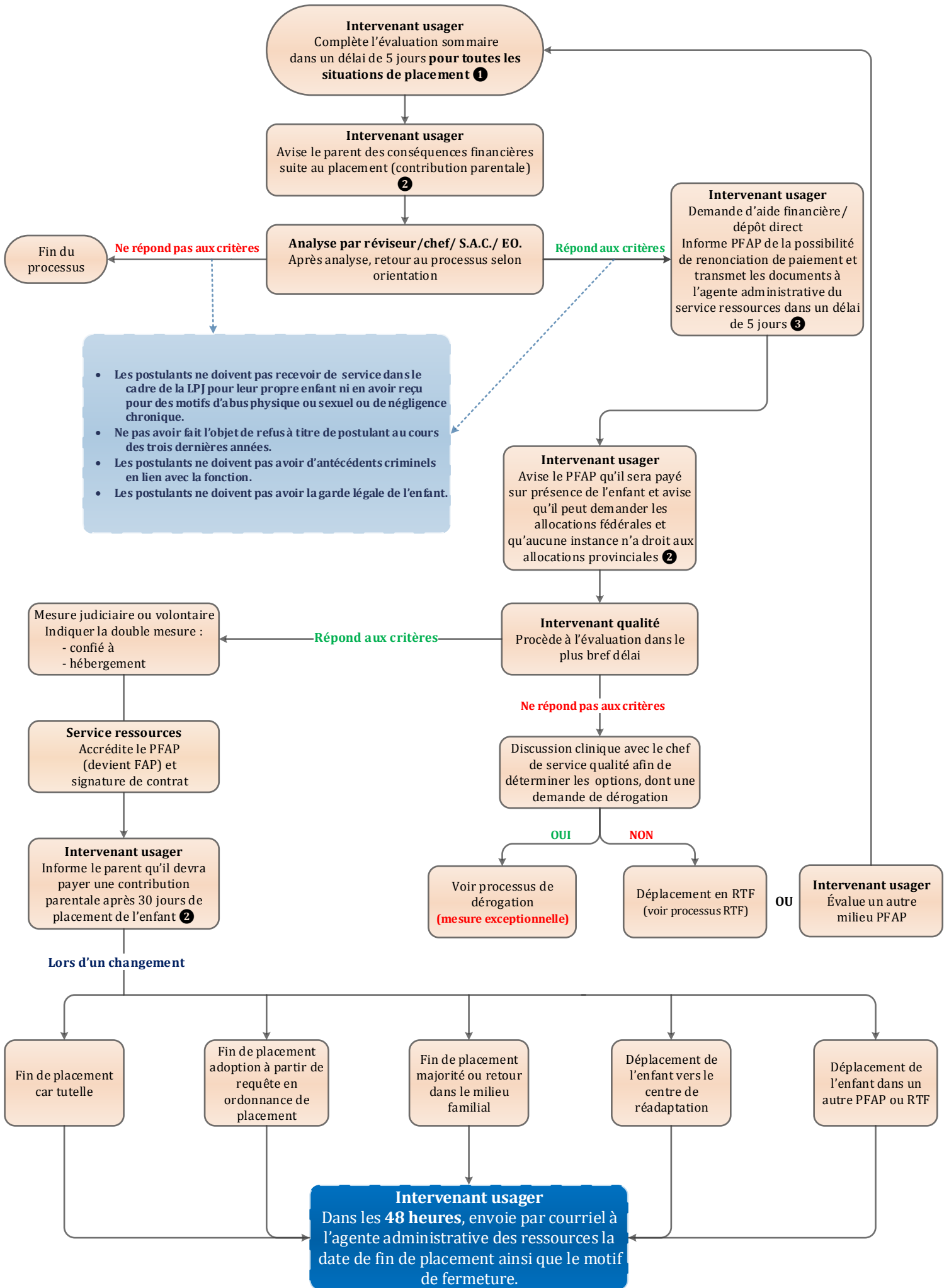


**ENFANT CONFIE EN URGENCE (48 HRS) À UNE PFAP**

*(si retour de l'enfant dans le milieu parental dans les 48 hrs, il n'y a pas de paiement)*



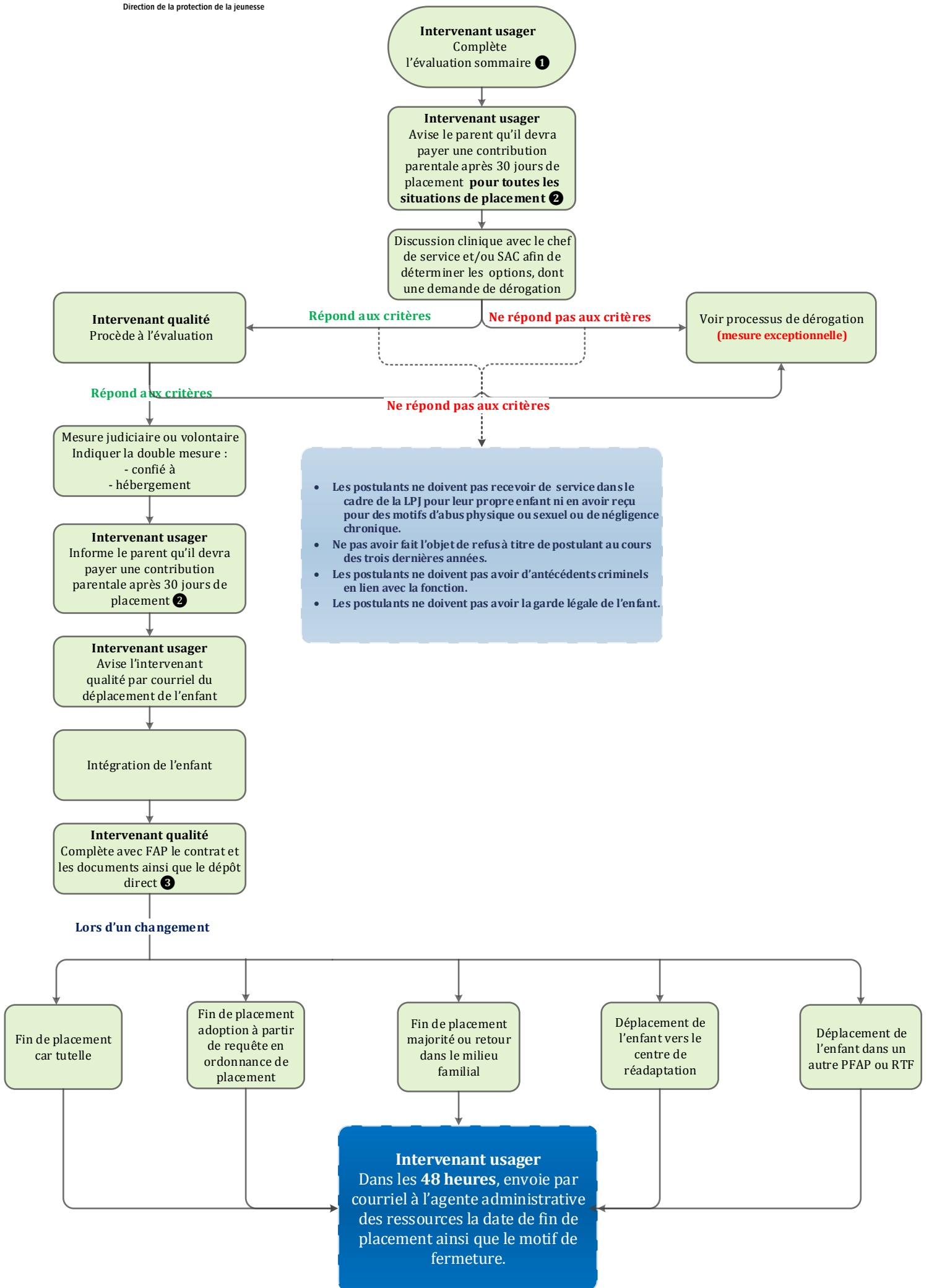
- Les postulants ne doivent pas recevoir de service dans le cadre de la LPJ pour leur propre enfant ni en avoir reçu pour des motifs d'abus physique ou sexuel ou de négligence chronique.
- Ne pas avoir fait l'objet de refus à titre de postulant au cours des trois dernières années.
- Les postulants ne doivent pas avoir d'antécédents criminels en lien avec la fonction.
- Les postulants ne doivent pas avoir la garde légale de l'enfant.

**1 Intranet CJE :** Zone clinique/Famille d'accueil et autres ressources/Demande évaluation\_ personne significative (formulaire de demande d'évaluation et évaluation)

**2 Intranet CJE :** Zone clinique/Famille d'accueil et autres ressources/Informations relatives à la Contribution financière au placement (CFP) | Postulant famille d'accueil de proximité (PFAP)

**3 Intranet CJE :** Zone clinique/Familles d'accueil et autres ressources/Formulaire de renonciation à l'allocation quotidienne  
 Zone clinique/Familles d'accueil et autres ressources/Demande d'aide financière  
 Zone clinique/Familles d'accueil et autres ressources/Demande de dépôt direct

## RETRAIT PLANIFIÉ | PFAP

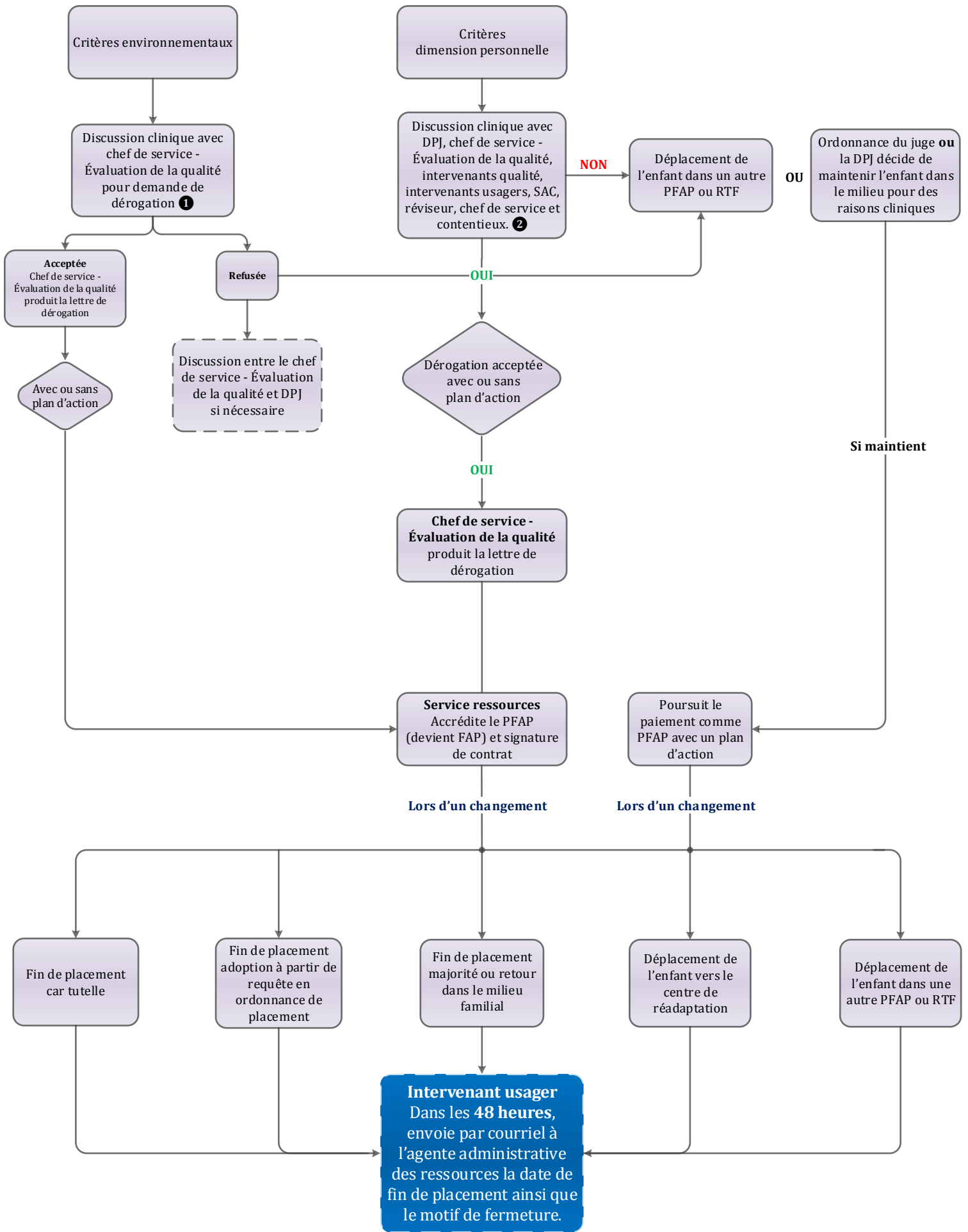


❶ Intranet CJE : Zone clinique/Famille d'accueil et autres ressources/Demande d'évaluation\_ personne significative (formulaire de demande d'évaluation et évaluation)

❷ Intranet CJE : Zone clinique/Famille d'accueil et autres ressources/Informations relatives à la Contribution financière au placement (CFP) | Postulant famille d'accueil de proximité (PFAP)

❸ Intranet CJE : Zone clinique/Familles d'accueil et autres ressources/Formulaire de renonciation à l'allocation quotidienne  
Zone clinique/Familles d'accueil et autres ressources/Demande d'aide financière  
Zone clinique/Familles d'accueil et autres ressources/Demande de dépôt direct

**PFAP - DÉROGATION | MESURE EXCEPTIONNELLE**



❶ Responsabilité de l'intervenant qualité

❷ Responsabilité de l'intervenant usager